



Lyon, le mardi 8 août 2023

## ATTESTATION DE PARUTION

### « CC VALLEE DU GARON »

Nous soussignés, Publiprint certifions que l'annonce référencée est commandée pour paraître dans son intégralité, sous réserve de conformité à son usage, dans  
**LE PROGRES (69) du 18 AOUT 2023**

**Tanguy RODARY**

Assistant service Annonces Légales

Tél : 0 809 101 811

[lpral@ebra.fr](mailto:lpral@ebra.fr) (PROGRES)

[legale@ebra.fr](mailto:legale@ebra.fr) (BP – JSL)





**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DE LA  
VALLÉE DU GARON**

**AVIS DE CONCERTATION PREALABLE  
DU PUBLIC**

**Projet d'aménagement d'une zone d'activité  
économique - Site de Moninsable à Brignais**

**Objet de la concertation préalable**

Par délibération du 30 mai 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) a engagé une procédure de concertation préalable pour le projet d'aménagement d'une zone d'activité économique sur la commune de Brignais - site Moninsable. Cette concertation doit être menée par la CCVG conformément à l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme.

**La procédure de concertation**

Suivant les articles L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme :  
- La création d'une zone d'aménagement concerté implique la mise en oeuvre d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :

Cette concertation constitue la première phase dite « amont » de participation du public sur le projet prédefini à un stade d'orientations.

Une deuxième phase dite « aval » de participation du public aura lieu ultérieurement, à l'occasion d'une éventuelle enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet ou à la Déclaration de projet.

**Les objectifs poursuivis par la CCVG**

Le projet vise à aménager sur la zone AU12 des lots à construire à destination de PME du territoire de l'Ouest Lyonnais du secteur productif ou services à l'industrie pour qu'elles y installent leur outil de production, avec la création d'emplois qualifiés pour le territoire.

La concertation préalable vise à associer le public à l'élaboration du projet et à éclairer le porteur du projet sur les suites à donner.

**Durée de la concertation préalable**

La concertation sera ouverte du lundi 4 septembre 2023 au vendredi 13 octobre 2023 inclus.

**Modalités de la concertation préalable**

Les avis de concertation préalable seront affichés aux emplacements réservés à cet effet au siège de la CCVG et à l'Hôtel de Ville de Brignais et publiés dans la presse locale.

Un dossier sera mis à disposition du public, aux heures habituelles d'ouverture au public :

-à la mairie de Brignais, 28 rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

-au siège de la CCVG - 262 rue Barthélémy Thimonnier - 69530 BRIGNAIS

Les éléments du dossier de concertation pourront être consultés en ligne à l'adresse internet suivante :

<https://www.ccvalleedugaron.com/concertation-moninsable/>  
Un cahier destiné à recueillir les observations des personnes concernées sera mis à disposition à la Mairie de Brignais et au siège de la CCVG.

Les personnes concernées pourront transmettre leurs observations par mail : [contact@cc-valleedugaron.fr](mailto:contact@cc-valleedugaron.fr)

La CCVG organise deux réunions publiques de concertation préalable :

-le lundi 11 septembre 2023 à 18h00 au siège de la CCVG - 262 rue Barthélémy Thimonnier - 69530 BRIGNAIS,

-le lundi 2 octobre 2023 à 18h00 au siège de la CCVG - 262 rue Barthélémy Thimonnier - 69530 BRIGNAIS.

A l'issue de cette concertation, le conseil communautaire de la CCVG est l'autorité compétente qui délibérera et tirera le bilan de la concertation préalable.

365150800

**Brignais****Réunion publique sur l'aménagement de la zone AU12 de Moninsable**

Le projet vise à aménager sur la zone AU12 des lots à construire à destination de PME de l'Ouest lyonnais. Photo fournie par la CCVG

Une procédure de concertation préalable, relative à l'aménagement par la CCVG, d'une zone d'activités économiques sur le secteur de Moninsable, est ouverte jusqu'au 13 octobre inclus. Une réunion publique aura lieu lundi 2 octobre à 18 h.

La création d'une zone d'aménagement concerté implique la mise en œuvre d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Cette concertation constitue la première phase dite « amont » de participation du public sur le projet pré-défini à un stade d'orientations.

Une deuxième phase dite

« aval » de participation du public aura lieu ultérieurement, à l'occasion d'une éventuelle enquête publique préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet ou à la Déclaration de projet.

**Un projet destiné à l'installation de PME**

Le projet vise à aménager sur la zone AU12 des lots à construire à destination de PME de l'Ouest lyonnais des secteurs productifs ou des services à l'industrie pour qu'elles y installent l'ensemble de leur outil de production et/ou services support, avec la création d'emplois qualifiés pour le territoire.

La concertation préalable vise à associer le public à l'élaboration du projet et à éclairer le porteur du projet sur les suites à donner.

Un dossier ainsi qu'un cahier

destinés à recueillir les observations des personnes concernées sont mis à disposition du public, aux heures habituelles d'ouverture au public soit à la mairie de Brignais, 28 rue Général-de-Gaulle soit au siège de la CCVG 262 rue Barthélémy-Thimonnier.

Les éléments du dossier de concertation sont consultables en ligne : [www.ccvalleedugaron.com/concertation-moninsable](http://www.ccvalleedugaron.com/concertation-moninsable). Les observations peuvent être également transmises par mail sur [contact@cc-valleedugaron.fr](mailto:contact@cc-valleedugaron.fr).

À l'issue de cette concertation, le conseil communautaire de la CCVG, autorité compétente, délibérera et tirera le bilan de la concertation préalable.

**De notre correspondant****Laurence Saccu**

Réunion publique le 2 octobre à 18 h au siège de la CCVG, 262 rue Barthélémy-Thimonnier

**Saint-Genis-Laval • Le club de boxe fête ses 34 ans.**

Denis Truchet, Ingrid Tournoy, Pierre Orsini sont les professeurs du club et Antoine Russo est le président depuis 1995. Photo Dominique Chene

Le club de boxe de Saint-Genis-Laval a été créé 1989 et compte près de 250 adhérents. Filles et garçons se côtoient ainsi chaque semaine lors des entraînements. « La boxe peut se pratiquer à tout âge », précise Denis Truchet, professeur diplômé d'état et ancien boxeur professionnel. Et ajoute « Pour preuve, nous pratiquons la boxe éducative pour les enfants de 7 à 13 ans. Nous les faisons travailler la technique et la souplesse. Les adultes qui fréquentent le club sont âgés de 13 à 50 ans. La pratique de ce sport en loisir permet une remise en forme, un gain en confiance et en autonomie. Notre club est différent des autres, car l'enseignement est principalement basé sur la technique, la tactique et la préparation physique. » Les cours sont dispensés au gymnase Jean-Giono. Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 15 octobre.

www.saint-genis-laval-boxe.com Tél. : 06 80 16 16 46

**Irigny • Un atelier gratuit pour mieux comprendre sur les changements climatiques**

Nouvel Elan pour Irigny (équipe minoritaire à la municipalité d'Irigny), organise avec l'association "La Fresque du Climat" un atelier ludique, participatif et créatif ce vendredi 29 septembre à 19 heures à la salle Vigier. Basé sur les travaux du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), l'objectif est de s'approprier le sujet des changements climatiques et de relier les liens de causes à effets, afin de mieux comprendre les changements climatiques.

Un jeu collectif qui vise à replacer des cartes de « causes » à « conséquences » afin de comprendre davantage les enjeux climatiques. La Fresque engage et invite alors les participants, simplement curieux, novices, ou même sceptiques, à agir en réfléchissant conjointement aux leviers d'actions possibles sur le plan individuel ou collectif.

Atelier gratuit organisé avec l'association "La Fresque du Climat". Durée 3 h, à partir de 16 ans. Inscription et renseignements sur <https://association.climatefresque.org> et par mail à [contact@nouvel-elan-irigny.fr](mailto:contact@nouvel-elan-irigny.fr)

**Vernaison****Ce dimanche, retour du salon inclusif du livre Handimat avec trente auteurs présents**

En 2022, l'association Handimat a créé son premier salon à Vernaison. Cette année, le salon est renouvelé sous le nom de Salon handi-inclusif du livre : des mots pour nos maux. Dimanche, auteurs valides et en situation de handicap vous donnent rendez-vous pour une journée autour du livre.

« L'idée est de réunir dans un même salon des auteurs de tous univers mais en donnant la priorité aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite ; un regard porté sur les difficultés rencontrées au quotidien mais aussi sur le dépassement de soi », soulignent Jean-Claude Dimech, président d'Handimat et Nordine, coordinateur de l'évènement lors de la réunion d'information, qui a eu lieu à l'espace Senghor.

Pour cette deuxième édition, autour de Julien Vuillemand,



Quelques intervenants ont accompagné Jean-Claude Dimech (2e en partant de la gauche) dans la présentation de la 2e édition du salon inclusif du livre. Photo Laurence Saccu

maire de la commune et conseiller régional, de Sandrine Chaix, vice-présidente régionale déléguée à l'action sociale et au handicap et sous le marrainage de Camille Frison, sportive de haut niveau en paratennis de table adapté, trente auteurs seront présents.

« Camille Frison est un bel exemple d'intégration par le sport, rappelle le président ; autour d'elle nous accueillons

également Philippe Musumeci, président d'Amitiés Rencontres Inclusives et membre de l'association pour son livre *La libération*, au travers duquel il livre un récit poignant, de son histoire depuis son accident de vaccin à l'âge de 6 mois jusqu'à aujourd'hui, mettant en lumière son parcours de résilience et de découverte personnelle ; Sébastien Dubois, 32 ans, entraîneur de foot en salle et référent

footsallehandisport quant à lui apportera son témoignage dans sa reconstruction par le sport après son cancer des os à l'âge de 20 ans.

**Des récits bouleversants mais pas que...**

Parmi des histoires de vie, les lecteurs pourront découvrir le bouleversant récit *Après l'hiver vient toujours le printemps*, de Marie de Jaureguiberry écrit

après le suicide de son fils, le pouvoir des rencontres pour la reconstruction d'une vie entre les lignes de *Je veux voir le monde à travers ses yeux*, de Justine Saine ; mais comme le salon se veut inclusif, il accueillera entre autres l'auteure Hélène Tavelle, décrite comme l'une des papesses de la littérature feel-good par certains médias dédicacera son dernier roman *La danseuse disparue*. Le sculpteur sur bois André Andreu, dit Pivert, sera également l'un des invités de cette seconde édition.

Et tout au long de la journée, des témoignages, des expos/ventes de dessins et peintures des adhérents, des livres/dédicaces, des échanges avec les auteurs. L'hymne *Handimat contre l'Handifférence* interprété par Mireille Descours sera disponible à l'écoute et à la vente.

**De notre correspondant****Laurence Saccu**

Dimanche 1er octobre de 10 h à 18 h - salle des fêtes - entrée libre

Retrouvez nos différents contenus



← Toutes les actualités

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | CONCERTATION

### Concertation préalable au projet d'aménagement d'une zone d'activité économique à Moninsable (Brignais)

Publié le 18 août 2023 • Mis à jour le 19 octobre 2023

Une procédure de concertation préalable, relative à l'aménagement par la CCVG, d'une zone d'activités économiques sur le secteur de Moninsable, sera ouverte du 4 septembre au 13 octobre inclus.



### Objet de la concertation préalable

Par délibération du 30 mai 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) a engagé une **procédure de concertation préalable pour le projet d'aménagement d'une zone d'activité économique sur la commune de Brignais – site Moninsable**. Cette concertation doit être menée par la CCVG conformément à l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme.

### La procédure de concertation

Suivant les articles L103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme :

- La création d'une zone d'aménagement concerté implique la mise en œuvre d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.
- Cette concertation constitue la première phase dite « amont » de participation du public sur le projet prédéfini à un stade d'orientations. Une deuxième phase dite « aval » de participation du public aura lieu ultérieurement, à l'occasion d'une éventuelle enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet ou à la Déclaration de projet.

### Les objectifs poursuivis par la CCVG

Le projet vise à aménager sur la zone AUi2 des lots à construire à destination de PME de l'Ouest lyonnais des secteurs productifs ou des services à l'industrie pour qu'elles y installent l'ensemble de leur outil de production et/ou services support, avec la création d'emplois qualifiés pour le territoire.

La concertation préalable vise à associer le public à l'élaboration du projet et à éclairer le porteur du projet sur les suites à donner.

### Durée de la concertation préalable

La concertation sera ouverte du **lundi 04 septembre 2023 au vendredi 13 octobre 2023 inclus**.

### Modalités de la concertation préalable

Les avis de concertation préalable seront affichés aux emplacements réservés à cet effet au siège de la CCVG et à l'Hôtel de Ville de Brignais et publiés dans la presse locale.

Un dossier sera mis à disposition du public, aux heures habituelles d'ouverture au public :

- à la mairie de Brignais, 28 rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
- au siège de la CCVG – 262 rue Barthélémy Thimonnier – 69530 BRIGNAIS

Les éléments du dossier de concertation pourront être consultés en ligne :

[ACCÉDER AU DOSSIER DE CONCERTATION](#)

Un cahier destiné à recueillir les observations des personnes concernées sera mis à disposition à la Mairie de Brignais et au siège de la CCVG.

Les personnes concernées pourront transmettre leurs observations par mail : [contact@cc-valleedugaron.fr](mailto:contact@cc-valleedugaron.fr)

La CCVG organise deux réunions publiques de concertation préalable :

- le lundi 11 septembre 2023 à 18h00 au siège de la CCVG – 262 rue Barthélémy Thimonnier – 69530 BRIGNAIS,
- le lundi 2 octobre 2023 à 18h00 au siège de la CCVG – 262 rue Barthélémy Thimonnier – 69530 BRIGNAIS.

À l'issue de cette concertation, le conseil communautaire de la CCVG est l'autorité compétente qui délibérera et tirera le bilan de la concertation préalable.

### Pour aller plus loin

[Compte rendu de la réunion publique n°1 du 11/09/2023](#)

[Support de présentation de la réunion publique 2 du 02/10/2023](#)



# Brignaismag

#133 • SEPTEMBRE 2023



..... À LA UNE .....

## À l'heure de la rentrée

PAGE 12

**Seniors**  
Programme de  
la Semaine Bleue

PAGE 20

**Environnement**  
Temps forts  
en septembre

PAGE 26

**Vie associative**  
34<sup>e</sup> édition  
de la Bulle d'Or

## COMMERCES – ÉCONOMIE – EMPLOI

# POUR TOUS LES GOÛTS !

Une fois n'est pas coutume, nous vous proposons de découvrir exclusivement des nouveaux commerçants qui œuvrent pour vos papilles. Des univers bien différents mais dont le point commun est de proposer des mets de qualité. Bonne dégustation !



## Mayo Ketchup

Cédric Armand, accompagné de Mohamed Abid, a ouvert Mayo Ketchup, une franchise de fast food au cœur de Brignais. Au menu, des spécialités venues tout droit des États-Unis complétées d'une touche française. Des recettes originales, authentiques et faites maison : burgers gourmands, frites croustillantes, tacos végétariens, menus enfants...

📍 6 place Gamboni - Ouverture 7/7 de 11h à 14h30 et de 18h00 à 23h  
09 72 12 47 34



## Mezzaluna Trattoria

Depuis mars 2023, Ségolène Faure a ouvert la Mezzaluna Trattoria succédant à la Trattoria Caffè où elle exerçait en cuisine depuis 3 ans. Dans la continuité, elle propose une sélection de pizzas, plats et desserts authentiques, 100 % faits maison mettant en avant les saveurs et les traditions de la cuisine italienne. En plus du restaurant, vous trouverez dans l'épicerie fine une sélection de produits importés directement auprès d'artisans et producteurs italiens : pâtes, vins, charcuteries et fromages à la coupe, sauces, huiles d'olive... Pour prolonger

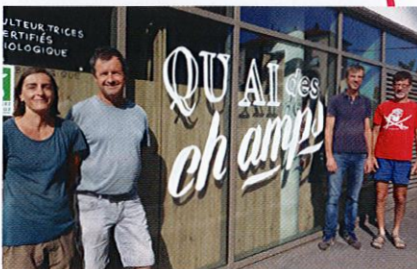
l'expérience vous pourrez commander des plateaux traiteur, colis personnalisés et même privatiser le restaurant pour vos événements.

📍 205 Rue Général de Gaulle  
Ouvert du mardi au jeudi de 9h30 à 17h30, vendredi de 9h30 à 21h, samedi de 9h30 à 16h  
04 78 05 76 54 – mezzalunatrattoria.fr

## Quai des champs

Un magasin de producteurs certifiés agriculture biologique a ouvert en juin à deux pas de la gare. Il propose des produits élevés, cultivés ou transformés à moins de 100 km. La garantie de circuits courts : de la ferme à l'assiette ! Fruits et légumes de saison, crèmerie, laiterie, boucherie, boulangerie ; du bio et du bon en perspective pour les Brignairois.

📍 1 rue Simone Veil  
Ouvert du mercredi au vendredi de 10h à 19h30 et le samedi de 9h à 13h  
04 27 82 01 62  
contact@quaideschamps.fr



### À noter +

Inauguration le 30 septembre à partir de 13h30 pour rencontrer les agriculteurs et agricultrices !



## ZONE D'ACTIVITÉS À MONINSABLE

Du 4 septembre au 13 octobre inclus, la CCVG lance une procédure de concertation préalable pour l'aménagement d'une zone d'activités économiques sur le secteur de Moninsable. Le public peut consulter le dossier de concertation à la Mairie de Brignais et à la CCVG. Deux réunions d'information seront organisées les 11 septembre et 2 octobre à 18h à la CCVG.  
[ccualleedugaron.com](http://ccualleedugaron.com)

## Quelle régalaade !

Samedi 16 septembre, retrouvez l'association Brignais commerces & vous à partir de 16h au Théâtre de verdure (18 av. du Stade) pour la 3<sup>e</sup> édition de la Régalaade des commerçants. Animations pour les enfants, stands des commerçants, restauration et buvette. Soirée Nostalgie à ne pas manquer avec 3h de mix sur les tubes des années 80-90 !

+ d'info Facebook « Association Brignais commerces & vous »